



Votre Brunch au Manoir de Procé

Le Manoir de Procé, situé au cœur du Parc de Procé, est le lieu idéal pour l'organisation de votre brunch. Nos espaces permettent d'accueillir 40 personnes dans notre grande salle de restaurant et jusqu'à 55 personnes sur 2 salles.

Forts d'expériences de plus de 10 ans dans la restauration et l'événementiel, Alex Muller et son équipe répondront à vos attentes grâce à un service efficace et souriant.

A l'occasion d'un mariage, d'une réception familiale ou d'une célébration entre amis, le brunch au Manoir de Procé est une façon originale et conviviale de satisfaire vos invités. Vous trouverez ci-dessous une offre détaillée mais nous pouvons également répondre à toutes vos demandes spécifiques.

- **Privatisation des espaces**

Les brunchs peuvent être organisés à partir de 20 adultes.

La durée de location des espaces est de 3h30.

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et doivent être confirmés par un devis.

Sauf indication contraire, un autre événement peut avoir lieu dans un autre espace du Manoir.

	Frais de location
Groupe 20>30 adultes	150€
Groupe >30 adultes	Offert



Brunch à 30€

Sous la forme d'un cocktail debout avec quelques places assises

- **Le sucré**

- 3 mini-viennoiseries pur beurre
- 1 demi gaufre - caramel au beurre salé ou sauce chocolat
- Verrine fromage blanc- fruits frais – granola

- **Le salé**

- Navette briochée au saumon fumé
- 2 huîtres locales / pain-beurre-citron
- Mini croque monsieur maison
- Chiffonnade de charcuterie italienne (30g/personne)
- 2 sortes de fromages Beillevaire + Pain Emma

- **1 boisson chaude/personne (choix sur place) parmi :**

- Café Guidducci
- Chocolat chaud Valrhona
- Café Crème
- Thé « English Tea Shop »

- **1 coupe de crémant**

- **1 verre de jus de pomme bio des Coteaux Nantais**

Brunch enfant à 10€

- 1 mini viennoiserie, 1 demi gaufre, 1 chocolat chaud, 1 jus de pomme bio



Modalités de réservation & Informations pratiques

- **Réservation & Facturation**

Votre réservation est validée dès réception d'un acompte de 50% du budget estimé et des [Conditions d'organisation](#) signées. **Les acomptes ne sont jamais remboursés.** Dès réception de votre nombre définitif de personnes (*au maximum 1 mois avant l'événement*), nous vous transmettons une fiche d'événement à nous retourner signée « bon pour accord ». Le solde est à régler maximum 48 heures avant la prestation.

Toute modification d'une prestation moins d'un mois avant l'événement fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 20€ HT. Aucune modification n'est possible 15 jours avant l'événement.

En cas d'annulation ou de report se référer à nos CGV : [Conditions Générales de Vente](#)

- **Bébés & enfants**

Nous mettons à votre disposition un micro-onde, trois chaises-bébés et une table à langer. Les enfants restent sous votre responsabilité. L'accès à l'escalier leur est interdit. Un dédommagement peut vous être demandé en cas de détérioration des équipements (dessin sur les tables par exemple).

- **Stationnement & Transports**

Un grand parking gratuit est à votre disposition à 50 mètres du Manoir de Procé.

2 chronobus (C3&C6) rejoignent le centre-ville (Commerce) et la gare en moins de 10 minutes.



Configuration & Décorations

- **Configuration**

En cas de beau temps, votre brunch peut être servi sur la terrasse du Manoir.

En cas de mauvais temps, votre brunch a lieu dans la grande salle de restaurant épurée.

Les buffets intérieurs sont nappés en blanc (tissus intissé).

- **Fleurs**

Nous disposons sur les tables quelques fleurs séchées. Nous vous recommandons le fleuriste Aquaverde (300m de Procé - <http://www.acquaverde-fleurs.fr>) qui pourra vous confectionner de jolies compositions florales livrées dans ses vases.

- **Musique et projection**

La grande salle de restaurant est équipée d'une sonorisation (connectique mini jack ou Apple lightning), d'un micro HF, et d'un vidéo projecteur. La façade du Manoir est éclairée.

- **Décoration**

Le Manoir est un lieu d'exposition, il n'est donc pas possible d'accrocher des éléments aux murs.

Vous pouvez installer vos décorations sur les tables 30min avant l'événement ou la veille selon la disponibilité des salles. Nous pouvons disposer vos marques places et petites décorations.

Nous refusons les décorations suivantes : bougies, paillettes, confettis, feu d'artifice.